

Theradiag annonce ses résultats annuels 2018

- Croissance de +17% des kits Tracker en routine
- Perte nette hors exceptionnel de 0,4 M€, proche de l'équilibre
- Situation de trésorerie : 3,4 M€

Croissy-Beaubourg, le 27 mars 2019, 17h45 CET – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic annonce aujourd'hui ses résultats annuels consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 et arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2019.

« La solide progression des ventes de kits LISA TRACKER® en routine (+17%) et les mesures de réorganisation de la société prises fin 2017 ont porté leurs fruits en 2018, générant une amélioration majeure des résultats. Hors éléments exceptionnels, le résultat net 2018 s'établit ainsi proche de l'équilibre avec une perte nette de 0,4 M€. Le développement soutenu des activités de Tracker est très encourageant et ouvre des perspectives positives pour l'exercice 2019. Afin de soutenir notre croissance, l'innovation reste au cœur de nos enjeux et nous poursuivons nos discussions avec des sociétés pharmaceutiques afin de signer de nouveaux accords, notamment aux Etats-Unis. » commente Bertrand de Castelnaud, Directeur général de Theradiag.

Résultats annuels 2018

En K€	31 déc. 2018	31 déc. 2017	% var.
Chiffre d'affaires	8 912	9 058	-2%
Dont CA in house	6 548	6 800	
Dont CA distribution	2 362	2 258	
Résultat d'exploitation	-563	-2 515	+78%
Résultat financier	-64	-57	-12%
Résultat courant avant impôt	-626	-2 572	+76%
Résultat exceptionnel	-415	-2 218	NS
Amort. Ecart acquisition		-1 504	NS
Résultat net	-787	-5 959	+87%
Résultat net hors except.	-372	-2 236	+83%

Comptes consolidés intégrant les comptes de Prestizia, filiale à 100 % de Theradiag

• Chiffre d'affaires 2018

Au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé de Theradiag s'établit à 8,9 millions d'euros contre 9,0 millions d'euros en 2017, impacté par le repli du chiffre d'affaires théranostic n'ayant pas bénéficié de commandes exceptionnelles au 1^{er} semestre 2018 alors que le 1^{er} semestre 2017 avait été marqué par une importante activité résultant de la signature de plusieurs accords avec des sociétés pharmaceutiques.

Le chiffre d'affaire théranostic a ainsi été réalisé à 96% par des ventes de kits en routine, en croissance continue de +17% par rapport à 2017, une progression ininterrompue depuis 3 trimestres.

Le chiffre d'affaires IVD reste stable à +1%.

A l'export, les ventes de kits théranostic en routine progressent de +19%.

- **Baisse des coûts opérationnels entraînant une amélioration de 78% du résultat d'exploitation et un résultat net avant exceptionnel proche de l'équilibre**

Les décisions de restructuration intervenues fin d'année 2017 (arrêt de l'activité de Prestizia et réorganisation des équipes) ainsi que l'évolution favorable du mix produit ont porté leurs fruits sur l'exercice 2018 et entraîné une baisse des coûts opérationnels de 17%.

Il en résulte une perte d'exploitation en réduction de 78% à 563 k€ contre 2 515 k€ au 31 décembre 2017 et une perte nette à 787 k€ contre 5 959 k€.

Avant résultat exceptionnel, le résultat net 2018 de Theradiag est proche de l'équilibre avec une perte nette de 372 k€.

Le résultat net de l'exercice 2018 est encore impacté par la restructuration de la société à hauteur de 415 k€.

- **Solide niveau de trésorerie**

Au 31 décembre 2018, la trésorerie nette disponible de Theradiag s'élève à 3,43 M€ contre 5,16 M€ au 31 décembre 2017. La stricte gestion des coûts a permis de réduire le cash burn annuel d'un tiers.

« *Le redressement de la société est en cours et sa rentabilité en vue, avec une position de trésorerie suffisante, permettant à la société d'investir dans son développement.* » ajoute Pierre Morgon, Président du Conseil d'administration.

Principaux événements de l'année 2018

- **Rupture des accords commerciaux avec HOB Biotech**

Le non-respect par la société HOB Biotech des termes des accords contractuels de 2015 signés entre les deux sociétés, n'a pas permis à Theradiag de distribuer en Europe les produits convenus, ni de commercialiser ses réactifs en Chine. En raison du préjudice subi par Theradiag, une procédure judiciaire a été engagée contre la société HOB Biotech afin d'obtenir une indemnisation.

- **Signature d'un partenariat avec Biogaran**

Theradiag a signé un accord de partenariat avec le laboratoire pharmaceutique Biogaran afin de fournir ses kits LISA TRACKER® avec les biosimilaires de Biogaran. Les kits de monitoring de Theradiag sont ainsi référencés en France par Biogaran pour accompagner la fourniture de ses biosimilaires. La société se charge de la mise en place de la formation à l'utilisation des kits par les laboratoires et du suivi des demandes des cliniciens concernant le monitoring.

- **Vif intérêt de la communauté scientifique pour le monitoring des biothérapies lors du congrès ECCO**

Lors de la 13^{ème} édition du congrès ECCO, plus de 90 publications ont présenté des données sur le monitoring des biothérapies, dont une vingtaine exposait les résultats obtenus à partir des travaux réalisés avec les kits LISA TRACKER®, confirmant le vif intérêt de la communauté scientifique pour le monitoring des biothérapies. Ce nombre croissant de publications traduit par ailleurs une utilisation grandissante des kits de monitoring, et cela dans un nombre de centres qui est également en constante augmentation.

- **Évolutions de la gouvernance de Theradiag**

Pierre Morgon a succédé à Gérard Tobelem au poste de Président du Conseil d'administration.

Bertrand de Castelnau a succédé à Michel Finance au poste de Directeur général et a également été nommé administrateur par cooptation en succession de Dominique Costantini.

Agé de 58 ans, Bertrand de Castelnau possède plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du diagnostic. Il a débuté sa carrière à Islamabad au Pakistan en tant qu'attaché commercial. Par la suite, il a rejoint Roche à Bâle, en Suisse, en tant qu'auditeur général et s'est vu proposer un poste au sein de la division *Diagnostics*, pour terminer en charge de la région Asie-Pacifique (basé à Singapour) pour Roche Diagnostics. Bertrand a ensuite été responsable des opérations de Guerbet pendant 4 ans, puis a dirigé pendant 10 ans le groupe Horiba ABX et le segment Horiba Medical, avant de rejoindre DiaSys en tant que responsable du marketing et des ventes ainsi que des finances.

La composition du Conseil d'administration est désormais la suivante :

- Pierre Morgon, Président du Conseil d'administration
- Sylvie Bratel, Administrateur indépendant
- Bertrand de Castelnau, Administrateur
- Vincent Fert, Administrateur
- John Li, Administrateur
- Dominique Takizawa, Administrateur indépendant

Évènements post-clôture

- **Obtention du 12^{ème} marquage CE de la gamme LISA TRACKER®**

Theradiag a obtenu le marquage CE pour le kit de *monitoring* de Cosentyx® (*secukinumab*) utilisé dans le traitement du psoriasis, du rhumatisme psoriasique et de la spondylarthrite ankylosante, réaffirmant ainsi sa position de leader du monitoring des biothérapies avec la gamme la plus complète disponible sur le marché.

- **Inspection de la société par la FDA**

Courant février, Theradiag a été inspecté par la FDA. Aucune non-conformité ni remarque (pas d'ouverture de formulaire 483) n'ont été constatées.

Prochain communiqué financier

Chiffre d'affaires semestriel 2019, le jeudi 25 juillet 2019, après clôture du marché

A propos de Theradiag

Forte de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic in vitro, Theradiag innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes et du cancer. Theradiag participe ainsi au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. Theradiag commercialise la gamme LISA TRACKER®, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies. La société est basée à Marne-la-Vallée et compte plus de 60 collaborateurs.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : www.theradiag.com



Theradiag

Relations investisseurs

Fabienne François

Tél. : 01 64 62 10 12

contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière et

Relations Investisseurs

Valentine Brouhot

Tél. : 01 44 71 94 94

theradiag@newcap.eu

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 06 64 18 99 59

theradiag@alizerp.com